



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_189**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

<b>Objet</b> :	Manifestations sportives : participation 2025
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Certaines associations sportives ont fait part de leur souhait d'être soutenues par la Communauté d'agglomération pour l'organisation de manifestations.

Un tableau synthétique des demandes et propositions pour 2025 est joint à la présente.

Après examen des dossiers, une enveloppe globale correspondant aux champs des compétences concernées a été proposée à hauteur de 65 400 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE des subventions aux associations sportives, pour l'organisation de manifestations durant l'année 2025 pour un montant total de 65 400 € et conformément à la répartition présentée dans le tableau annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_190**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Lydie CHAUCHAT Sports

<b>Objet</b> :	Dispositif "Profession Sport" : engagement de principe pour la saison 2025-2026
----------------	---

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

En 2012, la Communauté d'agglomération a adopté le principe des clubs sportifs communautaires. En conséquence, elle soutient financièrement les clubs sportifs répondant aux critères d'éligibilité par le biais des subventions qu'elle octroie chaque année aux associations qui en font la demande.

Le montant global et forfaitaire de chaque subvention accordée aux clubs sportifs communautaires inclut l'aide de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire. Ce dispositif qui vise à stabiliser et à pérenniser l'emploi sportif lié à l'organisation et à l'encadrement des activités physiques et sportives associatives, soutient chaque association qui s'engage à employer un éducateur sportif titulaire d'un brevet d'État. Chaque association peut ainsi être aidée dans la limite de deux emplois par association à hauteur de 85 heures mensuelles pour un montant qui est le double de l'aide versée par la collectivité.

Chaque année, le Département instruit les dossiers « Profession Sport » soumis par les associations sportives et éligibles au titre du dispositif. Une des conditions d'éligibilité est que la collectivité qui subventionne le club demandeur ait pris une délibération par laquelle elle s'engage à soutenir le dispositif « Profession Sport ».

Afin que les clubs communautaires puissent percevoir l'aide « Profession Sport », pour la saison sportive 2025/2026, la Communauté d'agglomération doit s'engager à soutenir le dispositif.

Cet engagement n'aura pas de conséquences financières supplémentaires.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- MAINTIENT son soutien au dispositif « Profession Sport » mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire pour la saison sportive 2025/2026,
- FIXE à 2 € de l'heure le niveau d'intervention de la Communauté d'agglomération au titre du dispositif « Profession Sport » pour les mêmes périodes,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_191**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Pierre.Olivier Malartre Sports

<b>Objet</b> :	Piscines communautaires : évolution de la grille tarifaire
----------------	--

Rapporteur : Stéphane CLABAUX

Afin de poursuivre l'harmonisation du fonctionnement des piscines communautaires, il est nécessaire d'élargir des tarifs existants à l'ensemble des sites, notamment à Brives-La Mouteyre et à Craponne-sur-Arzon.

Différents ajustements sont également proposés, notamment pour l'école de natation avec un tarif au prorata pour les élèves qui s'inscrivent en cours d'année et pour la location de salle où un tarif est créé.

L'ensemble des éléments figure dans la grille complète en annexe à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE la grille des tarifs des piscines communautaires annexée à la présente,
- ACTE sa mise en application à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_192**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet</b> :	Mission Locale du Velay : convention Pluriannuelle d'Objectifs 2025-2027
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

La Mission Locale du Velay, association régie par la loi de 1901, a pour but de promouvoir, développer, et gérer des actions d'insertion et d'orientation professionnelle et sociale des jeunes.

Depuis sa création, conformément à ses statuts, la Communauté d'agglomération soutient la Mission Locale du Velay dans le cadre d'une convention annuelle. Depuis 2024, et pour deux ans, la Communauté d'agglomération a soutenu la Mission Locale par le biais d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Dès le premier trimestre 2025, dans le but de poursuivre le partenariat, la Communauté d'agglomération et la Mission Locale du Velay ont élaboré un plan d'actions qui se formalise par le projet de convention pluriannuelle d'objectifs présenté en annexe et établi pour une durée de 3 ans à compter rétroactivement du 1er janvier 2025. Les objectifs fixés répondent aux besoins identifiés sur le territoire par les deux parties.

Pour l'année en cours, il est proposé de soutenir financièrement la Mission Locale du Velay à hauteur de 140 000 €.

Deux avenants financiers précisant les montants à verser pour les années 2026 et 2027 feront l'objet de délibérations du Conseil communautaire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 avec la Mission Locale du Velay,
- APPROUVE le montant de la subvention, soit 140 000 €, versée à la Mission Locale du Velay pour l'année 2025.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_193**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 avec l'École de la Deuxième Chance de la Haute-Loire : autorisation de signer l'avenant 2025
----------------	---

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;

VU le budget de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'année 2025 ;

VU la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 signée entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'École de la Deuxième Chance (E2C) ;

VU le projet d'avenant financier n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025, qui prévoit le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 37 715 € à l'École de la Deuxième Chance (E2C) Haute-Loire pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de soutenir le dispositif pédagogique de l'E2C Haute-Loire dans sa mission d'intégration professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif sans qualification ;

CONSIDÉRANT que le soutien financier de la Communauté d'agglomération est essentiel au bon fonctionnement de l'E2C Haute-Loire ;

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant financier n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2025 entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'École de la Deuxième Chance de Haute Loire, tel qu'annexé à la présente délibération, prévoyant le versement d'une subvention d'un montant de 37 715 € pour l'année 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, ou son représentant, à signer l'avenant financier n°2 ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_194**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Cohésion sociale : examen des subventions 2025
----------------	--

Rapporteur : Thierry MOURGUES

Depuis plusieurs années, une enveloppe annuelle est consacrée aux subventions dans le cadre de la politique de cohésion sociale de notre collectivité. Cette politique est un pilier essentiel de notre action en faveur du bien-être et de l'inclusion de tous les habitants du territoire intercommunal.

Les subventions accordées à différentes structures associatives ou municipales du territoire au titre de la cohésion sociale chaque année permettent de soutenir le fonctionnement et de développer des projets visant à renforcer la solidarité, l'égalité des chances et le vivre-ensemble au sein de nos communes.

Ces subventions permettent de soutenir des actions qui entrent dans le champ de la cohésion territoriale que souhaite porter l'Agglomération.

Il vous est proposé d'examiner les demandes telles que présentées dans le tableau joint en annexe et validées par les élus référents lors des séances du 11 avril et du 14 mai 2025.

Pour cette année 2025, 37 dossiers ont été déposés par 30 structures différentes. 34 projets ont été retenus pour financement.

Le montant total des financements s'élève à 105 870 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions 2025 de la Cohésion Sociale tels que présentés dans le tableau,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différents organismes demandeurs.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 25/06/2025

#### Délibération n° DEL\_CC2025\_195

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

#### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

#### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS

#### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Jean-Marc BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celine GACON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN

**Secrétaire de séance :** Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Contrat de Ville : examen des subventions 2025
----------------	--

Rapporteur : Jean-luc BORIE

Vu la loi Lamy du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 04 avril 2024 qui autorise Monsieur le Président à signer le Contrat de Ville pour la période 2024-2030 ;

Considérant que pour l'année 2025, dans le cadre du Contrat de Ville, une enveloppe financière est prévue au budget de la Cohésion Sociale – Politique de la Ville pour les demandes de subventions concernant des projets développés dans les quartiers prioritaires de Guitard et du Val Vert ;

Cette enveloppe vise à soutenir financièrement les associations et les structures publiques dont les actions relèvent des orientations du Contrat de Ville 2024-2030.

Pour 2025, 37 dossiers, émanant de 24 porteurs de projets, ont été déposés. Pour cette 1ère session, 33 projets ont été retenus pour financement.

Le Comité des financeurs du Contrat de Ville, réuni le 20 mai 2025, a validé les participations de chacun des membres signataires et financeurs (État, Communauté d'agglomération, Conseil Départemental, OPAC 43 et Alliade Habitat).

Pour la Communauté d'agglomération, le montant s'élève à 108 033 €.

Il vous est proposé d'examiner les demandes et les montants alloués tels que présentés dans le tableau joint en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions 2025 au titre du Contrat de Ville 2024-2030 tels que présentés dans le tableau,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différentes structures demandeuses.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_196**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Celline GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet :</b>	Contrat de Ville : examen des subventions quartiers rattachés 2025
----------------	--

Rapporteur : Jean-luc BORIE

Vu la loi Lamy du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains ;

Vu la délibération n°17 du Conseil Communautaire du 04 avril 2024 qui autorise Monsieur le Président à signer le Contrat de Ville pour la période 2024-2030 ;

Considérant que dans le cadre du Contrat de Ville 2024-2030, une partie de l'enveloppe Cohésion Sociale (30 % du total de l'enveloppe) est destinée à financer des structures porteuses de projets dans les Quartiers dits « rattachés » de la Politique de la Ville : L'Arbousset à Espaly-Saint-Marcel, La Bouteyre à Chadrac et le Centre ville Historique du Puy-en-Velay.

Pour 2025, 5 dossiers ont été retenus pour financement lors du comité technique du 14 mai.

Il vous est proposé d'examiner les demandes et les montants alloués tels que présentés dans le tableau joint en annexe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions dites « quartiers rattachés » 2025 au titre du Contrat de Ville 2024-2030 tels que présentés dans le tableau,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différentes structures demandeuses.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_197**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Emmanuelle FONTANILLE Cohésion sociale

**Objet** : Aire d'accueil des gens du voyage : modification tarifaire

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Vu la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

Par délibération du 19 mars 2010, et conformément à la compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage de la Communauté d'agglomération, le Conseil communautaire a décidé d'implanter l'aire d'accueil des gens du voyage sur le site d'Eycenac ;

Par cette même délibération, le Conseil communautaire a validé la tarification de l'aire d'accueil des gens du voyage ;

Vu la délibération n°26 du Conseil communautaire du 3 mars 2016 relative à la révision des tarifs de l'aire de grand passage ;

Le Conseil communautaire du 29 septembre 2022 a donné un avis favorable au projet de révision du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, qui est entré en vigueur le 07 mai 2003 ;

Vu la délibération n°16 du Conseil communautaire du 4 avril 2024 relative à la révision des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage ;

Vu la délibération n°72 du Conseil communautaire du 12 décembre 2024 relative à la révision des tarifs de l'aire d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grand passage ;

Considérant que le tarif de l'électricité actuellement pratiqué sur l'aire d'accueil, soit 0,30 € le kWh, est supérieur au tarif de base TTC par kWh d'un montant de 0,201 € ;

Considérant que cette différence de tarif de l'électricité peut entraîner des branchements illégaux, voire des dégradations sur l'aire d'accueil, il est proposé de réviser les grilles tarifaires comme présentées ci-après :

Aire d'accueil des gens du voyage	Tarifs actuels (en vigueur depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2025)	Tarifs proposés (à partir du 1 <sup>er</sup> août 2025)
Coût de l'emplacement (par jour)	3,00 €	3,00 €
Coût de l'eau (m <sup>3</sup> )	3,00 €	3,00 €
Coût de l'électricité (kWh)	0,30 €	0,18 €
Montant du dépôt de garantie	100,00 €	100,00 €

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la tarification ci-dessus pour application sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Ladrey-Eycenac dès le 1er août 2025.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_198**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la

Convocation :

jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers

en exercice :

96

Date de  
publication en

ligne :

04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Safet MUJKANOVIC Cohésion sociale

<b>Objet</b> :	Avenant au Contrat de Ville : candidature pour un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration
----------------	--

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Depuis 2019, le Gouvernement propose aux collectivités territoriales de signer des Contrats Territoriaux d'Accueil et d'Intégration (CTAI), pour favoriser l'intégration des personnes primo-arrivantes en situation régulière, dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), résidant sur leur territoire.

Ce dispositif piloté par la DDETS-PP traite notamment de l'apprentissage du français, de l'accès à l'emploi, de l'accès aux droits, à la santé, au logement, de la citoyenneté et du lien social.

Les CTAI reposent sur une démarche innovante de co-construction entre les services d'une collectivité et ceux de l'État. La rédaction d'un diagnostic partagé permet d'avoir une connaissance plus précise de la réalité du territoire.

Les contrats répondent à plusieurs objectifs :

- Mobiliser les collectivités territoriales dans l'intégration des personnes réfugiées ;
- Créer un espace de discussion et de partage entre les acteurs, faciliter la coordination locale ;
- Soutenir des actions concrètes et innovantes, proposer des actions complémentaires aux dispositifs existants ;
- Inscrire les actions dans une approche pluriannuelle pour initier des actions dans la durée.

L'instruction ministérielle sur l'intégration de 2024 précise que les contrats de ville qui intègrent des axes spécifiques aux étrangers primo-arrivants pourront être considérés comme CTAI.

Le Contrat de Ville 2024-2030 porté par l'Agglomération du Puy-en-Velay prévoit des actions spécifiques dans le cadre de l'orientation 1 (inclusion sociale et insertion professionnelle).

Un avenant au Contrat de Ville pourrait être signé sous réserve de la recevabilité du dossier de candidature de CTAI porté par l'Agglomération du Puy-en-Velay .

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à déposer un dossier de candidature pour l'élaboration d'un Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL\_CC2025\_198-DE

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_199**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	CPA Centre ville : CRAC 2024
----------------	------------------------------

Rapporteur : Jérôme BAY

La Convention Publique d'Aménagement (CPA) et de Renouveau Urbain du centre-ville de la commune du Puy-en-Velay a été approuvée par délibération du Conseil Municipal du 24 janvier 2004.

Le CRAC 2024 présente le réalisé de la 21ème année de cette concession.

Il est à préciser que l'agglomération a été à l'origine signataire de ce contrat au titre de ses compétences habitat (ce contrat comprenant la 1<sup>ère</sup> OPAH-RU 2004-2009) et voirie d'intérêt communautaire. Ces opérations sont soldées depuis plusieurs années. Elle est néanmoins amenée à délibérer sur les CRAC successifs, étant co-contractante du contrat initial.

Chaque année, la Collectivité est amenée à se prononcer sur le Compte Rendu Annuel de Comptes (CRAC) de la CPA Centre-ville.

#### **RÉSULTATS GLOBAUX 2024**

La seule opération « vivante » est celle de l'aménagement de l'îlot Boucher de Perthes, l'ensemble des autres opérations de la CPA étant soldé. L'opération consiste à rénover lourdement (clos – couvert) les immeubles sis au 6-8-10 rue Boucher de Perthes, acquis au terme d'une procédure de restauration immobilière avant de mettre en vente 2 maisons de ville. L'année 2024 a été consacrée à la réalisation des travaux et mise en commercialisation de ces immeubles.

Les dépenses 2024 s'élèvent à 334 687,62 € TTC et se décomposent comme suit :

- Îlot Boucher de Perthes (travaux, honoraires, impôts) pour un montant de 224 519,33 € HT (267 977,06 € TTC),
- Taxes foncières des parcelles 10 et 17 rue Jean-Solvain (1 971 €),
- Frais divers de gestion (assurances, imprévus, reprographie) pour 3 305,67 € HT,
- Frais financiers (20 952,09 €),
- Rémunération de la SEML (40 355,18 €).

Les recettes 2024 s'élèvent à 160 029,57 € TTC et se décomposent comme suit :

- La participation de la ville du Puy-en-Velay à l'opération s'élève à 34 768,80 € TTC, correspondant à l'îlot dégradé Boucher de Perthes.
- Le montant des loyers de 3 927,30 € correspondant aux garages du 10 rue Jean-Solvain,
- La perception du solde de la subvention Fonds Friches du secteur Boucher de Perthes (121 323,30 €).

L'année 2024 se solde par une activité ayant généré 334 687,62 € TTC de dépenses et 160 029,57 € TTC de recettes, soit un solde annuel négatif après impact de TVA de – 136 974,02 €.

#### **RÉSULTAT GLOBAL PRÉVISIONNEL 2025**

L'année 2025 sera marquée par :

- La cession des immeubles de la rue Jean-Solvain (n°10 et 17) au profit de l'EPF,
- La cession des deux maisons de ville sises 6-8-10 Rue Boucher de Perthes.

Elle devrait se solder par une activité générant en dépenses 94 586,50 € TTC et en recettes un total de 693 564,36 € TTC soit un solde bénéficiaire de 567 496,61 € TTC après impact de la TVA.

À noter que l'année 2025 est la dernière année de la concession, à ce titre le bilan de clôture sera transmis aux collectivités au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le Compte Rendu Annuel des Comptes 2024 de la Convention Publique d'aménagement (CPA) de renouvellement urbain du centre-ville,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre ou signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_200**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Politique de l'habitat : examen des demandes de subventions de fonctionnement des associations 2025
----------------	---

Rapporteur : Jérôme BAY

Depuis 2024, une enveloppe est consacrée dans le domaine de l'habitat et du logement aux subventions de fonctionnement sollicitées par les associations œuvrant pour l'insertion par le logement. Cette enveloppe était autrefois rattachée au service cohésion sociale.

Ces subventions permettent de soutenir des actions qui entrent dans le champ de la politique Habitat- Logement que souhaite porter l'Agglomération. Elles s'inscrivent plus exactement dans l'action n° 6 du Programme Local de l'Habitat 2019 – 2025 qui vise à « *compléter ponctuellement les capacités d'accueil des publics précarisés et des jeunes en début de parcours professionnel* » au travers un soutien aux associations. Cet engagement est également rappelé dans le règlement financier pour le logement et l'hébergement.

En 2025, 2 porteurs ont déposé une demande, à savoir :

- La Clef 43,
- Le Foyer des Jeunes du Consulat.

Il vous est proposé d'examiner les demandes telles que présentées dans le tableau joint en annexe.

Pour rappel une convention pluriannuelle d'objectifs sur trois ans avec le Foyer des Jeunes du Consulat a été signée en 2024 permettant de fixer la participation financière de l'agglomération à hauteur de 15 000 €/an sur 3 ans.

Le montant global s'élève à 35 000 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la nature et le montant des subventions de fonctionnement 2025 pour la politique Habitat-Logement telles que présentées dans le tableau :

HABITAT LOGEMENT PORTEUR DE PROJET 2024	INTITULE DES ACTIONS OU DU PROJET	SUBVENTION 2025
LA CLEF 43	Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) Aide au logement des publics en difficulté	20 000 €
FJT LE CONSULAT	Foyer de Jeunes Travailleurs Accueil, hébergement et accompagnement de jeunes (16 - 30 ans) étudiants, salariés, apprentis, alternants ou en recherche d'emploi	15 000 €

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à verser les subventions délibérées aux différentes associations et organismes demandeurs.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_201**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Orane LELEUX Aménagement de l'espace - Urbanisme

<b>Objet :</b>	Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Lavoûte-sur-Loire : avis de la Communauté d'agglomération
----------------	---

Rapporteur : Jérôme BAY

La commune de Lavoûte-sur-Loire compte un peu plus de 800 habitants et fait partie des 19 communes résidentielles au sein de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Par délibération du 14 avril 2025, elle a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

En tant que personne publique associée, la Communauté d'agglomération est consultée et invitée à formuler un avis.

Synthèse des projections de développement de la commune

La révision du PLU de Lavoûte-sur-Loire affiche une baisse des zones aujourd'hui urbanisées, à urbaniser et naturelles au bénéfice des zones agricoles.

*Tableau récapitulatif de l'évolution du zonage par nature de zone  
(source : projet de PLU au 14/04/2025)*

Zones	Superficie PLU actuel en ha (SIG)	Superficie PLU révisé	Evolution
U	51,1	43,0	- 8,1
AU	9,1	2,7	- 6,3
A	385,2	425,3	+ 40,1
N	606,5	580,8	- 25,7

Le projet de PLU de la commune repose sur un scénario de développement cohérent avec la croissance démographique prévue dans le SCOT et le PLH pour l'ensemble de l'Agglomération puisqu'il affiche une taux de croissance démographique similaire de 0,55 %. La commune prévoit donc, d'ici 10 ans, l'arrivée d'un peu plus de 70 habitants supplémentaires et la mise sur le marché de près de 52 logements.

Cet objectif de logement est compatible avec l'objectif défini dans le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 de la Communauté d'agglomération. En effet, celui-ci fixe pour la commune un objectif annuel de création de logements compris entre 3 et 4 logements, soit entre 30 et 40 logements sur 10 ans.

En matière de densité, la commune s'appuie sur une densité minimale de 15 logements/ha, densité supérieure aux densités souhaitées par le SCOT (densité comprise entre 10 logements/ha et 12 logements/ha pour les communes non structurantes). Cette approche est donc louable.

Au-delà du scénario et des densités retenus, la révision du PLU de Lavoûte-sur-Loire contribue à diminuer le potentiel foncier brut offert par le plan de zonage de 12 ha.

*Synthèse issue du rapport de présentation 3Tome b – justifications » – Projet de PLU*

<b>Potentiel foncier brut (ha)</b>		
<b>Vocation des zones</b>	<b>PLU actuel (rappel du diagnostic)</b>	<b>PLU révisé</b>
Habitat – zones urbaines UA/UB	11,7	2,3
Habitat – zones d'urbanisation future AUa	4,8	2,7
Equipements – zones d'urbanisation future AUaL	0,4	0
<b>Total</b>	<b>16,99</b>	<b>4,98</b>

Au regard de la loi Climat et Résilience, la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est élevée sur la commune à 2,5 ha pour l'habitat sur la période de référence 2011 – 2020. Ceci indiquerait donc un objectif de consommation foncière d'ici 2031 de 1,25 ha toutes destinations confondues selon les termes de cette même loi. En l'occurrence, le potentiel foncier brut, hors zone AU, est estimé à 2,3 ha.

Toujours dans le domaine de l'habitat, il ressort que le projet de PLU, tel que proposé, ne développe pas la question du logement locatif social ou privé. Le sujet du renouvellement urbain (mobilisation du parc de logement vacant) du centre bourg aurait pu être plus développé.

Sur le plan du développement durable, la Communauté d'agglomération constate que les éléments environnementaux ont bien été pris en compte.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ÉMET un avis favorable au projet de PLU,
- APPORTE la remarque suivante en matière d'habitat : dans un double objectif de réduction de la consommation des espaces naturels et forestiers et de diversification de l'offre résidentielle, il est suggéré d'approfondir la question de la mobilisation du parc vacant au regard du potentiel disponible sur le territoire de la commune notamment sur le secteur du bourg.

**VOTE : UNANIMITÉ**  
**Pas de participation au vote : 1**  
**Jean-Paul BEAUMEL**

Signé le 25/06/2025,  
 Le Secrétaire de séance,  
 MEYZONET Philippe,  
 Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_202**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

<b>Objet</b> :	Personnel : avantages en nature
----------------	---------------------------------

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Le Conseil communautaire a statué le 12 décembre 2024 sur l'attribution des avantages en nature : véhicules de service, de fonction et logements de fonction, pour l'année 2025.

Cependant, il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

- fin d'attribution du véhicule de service avec remisage à domicile pour Monsieur Benoît JOUVET à compter du 13 juin 2025 ;
- attribution d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile à Monsieur Mathieu LAGER, responsable opérationnel de l'abattoir, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE les avantages en nature tels que décrits dans l'exposé qui complète la délibération du 12 décembre 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes correspondants.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_203**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

### **Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

### **Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

### **Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Thomas PRALONG Ressources humaines

<b>Objet</b> :	Personnel : frais de missions et de stages
----------------	--

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Les règles relatives aux frais de déplacement (missions et stages) des agents ont été déterminées par une délibération du 14 janvier 2017 qu'il convient de modifier à la marge.

Les frais engagés par les agents sont pris en charge selon le barème réglementaire mis à jour, soit actuellement le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État, modifié par l'arrêté du 20 septembre 2023.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, la prise en charge des frais de repas s'opérera uniquement sur les frais effectivement engagés par l'agent (au réel), sur production des justificatifs de paiement auprès du seul ordonnateur, et dans la limite du taux applicable aux agents de l'État.

Pour le reste, la délibération demeure inchangée, en ce qu'elle se conforme à une interprétation stricte des règlements et de la jurisprudence administrative en la matière.

L'avis du Comité Social territorial a été recueilli le 19 mai puis le 27 mai, en raison d'un premier vote unanimement défavorable de la part des représentants du personnel.

Les agents seront informés de ces changements par note de service.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE le remboursement des frais engagés par les agents dans les conditions décrites ;
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents utiles à l'application de ces dispositions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL\_CC2025\_203-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_204**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

<b>Objet :</b>	Personnel : créations et suppressions d'emplois au tableau des emplois
----------------	--

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Conformément au Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. De la même manière, il revient au Conseil communautaire de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public.

En premier lieu, à cet égard, il convient de supprimer les postes suivants :

- l'emploi référencé n°152 de secrétariat comptabilité, à temps complet au sein du Centre technique du Relais agglo du plateau relevant du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- l'emploi référencé n°557 de responsable de Relais petite enfance, à temps non complet (17,5/35) au sein du service Petite enfance, relevant des grades d'éducateur de jeunes enfants et d'assistant socio-éducatif ;
- l'emploi référencé n°72 d'assistant archiviste, à temps complet au sein du service Archives, relevant du cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;
- l'emploi référencé n°312 de directeur Pôle Ressources, à temps complet au sein de la Direction générale, relevant du cadre d'emplois des attachés et administrateurs territoriaux ;
- l'emploi référence n°420 d'animateur de l'architecture et du patrimoine pour le Pays d'Art et d'Histoire, à temps complet au sein du Musée, relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine ;
- l'emploi référencé n°579 de gestionnaire absentéisme, à temps complet au sein du service Ressources Humaines, relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs et des rédacteurs territoriaux ;
- l'emploi référence n°598 de coordonnateur des piscines, à temps complet au sein du service des Sports, relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

L'avis du Comité social territorial a été recueilli le 19 mai 2025 puis le 27 mai 2025, en raison d'un premier vote unanimement défavorable de la part des représentants du personnel.

En deuxième lieu, et suite au départ en retraite prochain de la Directrice des services à la population, il est proposé de modifier l'intitulé de son poste référencé n°313 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, en le nommant Directeur de l'Enfance, des Sports et de la Citoyenneté.

En troisième lieu, suite à une démission d'un musicien intervenant en milieu scolaire, il est proposé de diminuer la quotité du poste de 5 heures hebdomadaires. Par cela, il convient de créer l'emploi n°653 de Musicien intervenant en milieu scolaire à temps non complet (15/20).

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire des grades d'assistant d'enseignement artistique, d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe, d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique, pour les besoins des services ou lorsque la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent Code.

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment et sera rémunéré dans les limites de l'échelonement indiciaire applicable au cadre d'emplois des assistants territoriaux

Délibération n° DEL\_CC2025\_204 du 25/06/2025

d'enseignement artistique.

L'emploi n°95 pourra être supprimé après avis du Comité social territorial.

En dernier lieu, il est nécessaire de modifier les grades cibles du poste référencé n°167 au tableau des emplois correspondant à la fonction de Gestionnaire de marchés publics au sein du service Commande publique. Il convient d'être moins restrictif et d'établir que cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE
  - la suppression de 7 emplois au sein des services de la Communauté d'agglomération, portant les numéros 152, 557, 72, 312, 420, 579 et 598,
  - la modification de la dénomination de l'emploi n°313 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026,
  - la création du poste n°653 de musicien intervenant en milieu scolaire à temps non complet (15/20),
  - la modification des modalités de l'emploi n°167 de Gestionnaire de marchés publics,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes correspondants.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_205**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Carole GORGET-REIF Centre Technique du Relais Agglo du Plateau

<b>Objet :</b>	Modification de la délibération n° 76 du 20 juin 2019 : Relais Agglo du Plateau, création du pôle "Relais Agglo du Plateau", de son Comité de Territoire, validation de la tarification et de la nouvelle convention des prestations de service techniques
----------------	--

Rapporteur : Jean-luc BORIE

En 2019, afin de pallier l'éloignement géographique entre le siège de l'Agglomération et certaines communes du Nord du territoire, il a été décidé de créer le « Relais-agglo du Plateau » autour de la centralité de la commune de Craponne-sur-Arzon (pôle secondaire de l'organisation du territoire).

Un Comité de territoire dédié a également été mis en place.

Il convient aujourd'hui de modifier la délibération du 20/06/2019, notamment concernant :

#### 1/ Les communes membres

*Le nombre des communes membres est désormais de 23* : Laval-sur-Doulon, Cistrières, La Chapelle-Geneste, Malvières, St-Victor-sur-Arlanc, Saint-Jean-d'Aubrigoux, Craponne-sur-Arzon, Connangles, La Chaise-Dieu, Bonneval, Jullianges, Saint-Georges-Lagricol, Saint-Julien-d'Ance, Sembadel, Félines, Beaune-sur-Arzon, Chomelix, Saint-Pierre du Champ, Roche-en-Régnier, La Chapelle Bertin, Monlet, Bellevue-la-Montagne, Allègre.

#### 2/ La composition du Comité de territoire

Le Comité de territoire est composé de *25 membres*, au lieu de 28 précédemment :

- le Président de la Communauté d'agglomération du Puy en Velay,
- un délégué pour chacune des 23 communes du secteur,
- un membre du bureau (au lieu de 2 précédemment).

En fonction de l'ordre du jour proposé, les vice-présidents et les membres du bureau intéressés, chacun selon leur(s) compétence(s), seront invités à participer au Comité de territoire.

*Suppression du siège attribué au SICTOM des Monts du Forez, ce dernier ayant été dissous le 31/12/2023.*

#### 3/ Les missions de prestations de services techniques

Les prestations précédemment proposées ont été complétées au vu de la présence de nouvelles compétences au sein des services techniques :

- l'entretien et le débroussaillage des itinéraires de randonnées de compétence locale (en particulier ceux faisant partie des réseaux labellisés et balisés) ;
- l'entretien des espaces verts des communes ;
- l'entretien de la voirie communale (passage de la balayeuse, fauchage) ;
- le déneigement des espaces publics ;
- et diverses prestations d'ordre technique (petits travaux de plomberie, de menuiserie, de maçonnerie).

#### 4/ Les tarifications des prestations de services techniques

Les tarifs restent inchangés. Il est cependant ajouté une clause relative à une possible révision de tarification.

Les tarifs applicables sont les suivants <sup>1</sup> :

- Mise à disposition du personnel : forfait horaire / agent (incluant salaire et divers coûts annexes, ainsi que l'utilisation du matériel intercommunal) : 21 € TTC
- Mise à disposition des véhicules (hors personnel) :  
Forfait horaire / véhicule - de 3,5 t (type véhicule de tourisme, utilitaire...) : 10 € TTC.  
Forfait horaire / véhicule à partir de 3,5 t et engins spéciaux : 30 € TTC.

<sup>1</sup>: *La communauté d'agglomération du Puy en Velay se réserve le droit de procéder à une révision de la tarification des prestations de services techniques par avenant.*

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la nouvelle composition du Comité de Territoire, instance de réflexion et de propositions,
- VALIDE le contenu des missions, leurs tarifications ainsi que les modalités proposées pour les prestations de services techniques,
- PREND ACTE que des conventions individuelles de prestations de service techniques seront mises en place, entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et les communes concernées,
- VALIDE la nouvelle convention de prestations des services techniques entre la Communauté d'agglomération et les communes membres,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL\_CC2025\_205-DE



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_206**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Celine CHEVALIER Appui aux territoires

<b>Objet</b> :	Rapport d'activité de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay 2024 : communication
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil municipal de l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale ».

Le rapport 2024 sera transmis par voie dématérialisée aux maires de chaque commune à l'issue du Conseil communautaire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- PREND ACTE de l'établissement du rapport d'activité 2024 de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay qui sera transmis aux 72 communes de cet établissement.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_207**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Eric LIABEUF Appui aux territoires

<b>Objet :</b>	Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE) : validation de l'avenant
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation sous la forme de Contrats de Relance et de Transition Écologique (CRTE).

La Communauté d'agglomération a signé un CRTE à l'échelle de l'EPCI le 22 octobre 2021. Le CRTE permet d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets, portés notamment par les communes et l'Agglomération, sur la durée du mandat, de 2021 à 2026.

Dans le cadre l'actualisation du projet de territoire de l'agglomération validé en juillet 2021, trois orientations stratégiques ont été arrêtées :

- Orientation 1 : transition écologique (rénovation du patrimoine public, développement de la production d'énergie renouvelable, modernisation de l'éclairage public, développement des filières courtes, mobilités et transport, biodiversité et protection des inondations).
- Orientation 2 : cohésion sociale et territoriale (revitalisation des centres-bourgs / espaces publics), structuration de l'offre en matière de santé, développement de l'offre d'habitat, politique en faveur de l'emploi, services aux usagers).
- Orientation 3 : économie et tourisme (identité du territoire, promotion du tourisme, soutien à l'industrie, numérisation des entreprises).

L'ensemble de ces orientations est décliné dans un programme d'actions opérationnelles.

Le CRTE doit permettre aux communes et à l'Agglomération de faciliter la mobilisation de financements grâce à une stratégie partagée en amont avec les partenaires du contrat.

Afin d'actualiser ce contrat avec les défis et actions fixés dans les feuilles de route régionale et départementale, il convient de modifier le CRTE qui est renommé Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique.

La liste des actions ainsi que les fiches projets 2025 et 2026 sont annexés à la présente délibération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 12/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE le projet d'avenant au CRTE présenté ;
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant et/ou tous les actes et documents nécessaires à ce contrat CRTE de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et de ses communes membres.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_208**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Celine CHEVALIER Appui aux territoires

<b>Objet :</b>	Avenant n°2 à la convention de prestations de service entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de Saint-Paulien
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Le 28 mai 2018, une convention de prestations de service entre la Communauté d'agglomération et la commune de Saint-Paulien était mise en place et précisait les modalités d'intervention et de facturation des prestations de la commune sur les équipements et services désignés suivants :

- Centre aqualudique « Les Portes du bien-être », situé chemin du stade de Chomeil, 43350 Saint-Paulien
- Gymnase, situé chemin du stade de Chomeil, 43350 Saint-Paulien
- Multi-accueil « Mille Couleurs », situé place Jeanne d'Arc, 43350 Saint-Paulien
- Bâtiment intercommunal accueillant le Point Information Touristique de l'Office de Tourisme, situé place Saint-Georges, 43350 Saint-Paulien.

Le 10 mars 2022, le Conseil Communautaire retenait le principe d'une DSP pour la gestion des crèches associatives.

Par délibération en date du 15 décembre 2022, le Conseil communautaire approuvait la modification des conventions de prestations de service mises en place initialement, par le biais d'avenants modifiant la durée d'exécution des conventions de prestations de service en la limitant à un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sans possibilité de reconduction.

Ainsi, l'avenant N°1 à la convention de prestations de service entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de St Paulien mettait fin à la convention initiale uniquement pour les locaux du multi-accueil « Mille Couleurs » situé place Jeanne d'Arc, 43750 Saint Paulien au plus tard le 31/12/2023.

Par ailleurs, par délibération datée du 11 mai 2023, le Conseil Communautaire approuvait le choix de ne pas donner suite à la procédure de DSP pour le multi-accueil « Mille Couleurs » en raison du coût extrêmement élevé de l'offre.

Ainsi la reprise en gestion directe du multi-accueil « Mille Couleurs » situé à Saint-Paulien au 1<sup>er</sup> janvier 2024 était validée par délibération en date du 22 juin 2023.

Il est donc nécessaire de modifier par un nouvel avenant la convention de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la commune de St Paulien afin d'intégrer les locaux du multi-accueil « Mille Couleurs » situé place Jeanne d'Arc, 43750 Saint Paulien à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour en préciser les modalités d'intervention et de facturation des prestations de la commune.

L'annexe 2 à la convention de prestations de service est aussi modifiée en conséquence en raison de l'ajout des locaux du multi-accueil « Mille Couleurs » précisant la liste des interventions.

L'avenant n°2 à la convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification de la convention de prestations de services entre la Communauté d'agglomération et la commune de Saint-Paulien avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans le but de définir les modalités d'intervention et de facturation  
Délibération n° DEL\_CC2025\_208 du 25/06/2025

des prestations de la commune sur l'équipement du multi-accueil « Mille Couleurs ».

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention de prestations de services entre la Communauté d'agglomération et la commune de Saint-Paulien avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_209**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Catherine MALAVAL Travaux/Ingénierie  
 Affaire suivie par : Catherine MALAVAL/Patricia MIALON

<b>Objet :</b>	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'aménagement des parkings de la plaine sportive et culturelle des Près du Pont à Vals-près-Le Puy : autorisation de signer
----------------	--

Rapporteur : Thierry MOURGUES

La commune de Vals-près-Le Puy porte l'aménagement des Près du Pont, à ce titre elle sollicite la Communauté d'agglomération pour que les aménagements, infrastructures sur son tènement foncier soient pris en charge.

Dans ce cadre une convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage doit être passée entre la commune et l'agglomération.

La convention a pour objet, de transférer à la Commune de Vals, qui l'accepte, temporairement la maîtrise d'ouvrage des travaux afin de réaliser l'opération d'aménagement des parkings de la plaine sportive et culturelle des Près du Pont situés sur la parcelle section AI n°684.

La Commune de Vals-près-Le Puy est désignée comme maître d'ouvrage unique pour la réalisation de cette opération.

Le montant estimatif prévisionnel de l'opération est estimé à 596 276,91 € H.T phase DCE par le bureau d'études AB2R :

Enveloppe financière prévisionnelle	Montant H.T	Montant TTC
Montant total des travaux estimés (travaux, imprévus et frais de maîtrise d'œuvre compris)	596 276,91 €	715 532,29 €
Montant total des subventions à déduire sur cette partie de l'opération globale des Près du Pont et sous réserve de leurs attributions	243 171,10 €	243 171,10 €
Coût de l'opération	353 105,81 €	472 361,19 €

Le financement de l'opération est ainsi convenu entre les deux collectivités :

Répartition prévisionnelle du financement	Montant net
Commune de Vals-près-Le Puy : parking est situé près de la salle communale et du terrain de pétanque	178 205,26 €
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay : parking ouest et voie d'accès situés devant le centre culturel et le tennis couvert	294 155,93 €
Coût net de l'opération*	472 361,19 €

\* Montant TTC de l'opération déduction faite des subventions attendues

Le délégataire sera remboursé en fin de mission des travaux, des dépenses qu'il aura réellement engagées au titre de sa mission, déduction faite des subventions reçues.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'opération d'aménagement des parkings de la plaine sportive et culturelle des Près du Pont à Vals-près-Le Puy pour un montant estimatif subventions déduites de 472 361,19 € TTC.
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage passée avec la commune de Vals-près-Le Puy.
- INSCRIT le montant estimatif de la participation de l'Agglomération à cette opération est de 294 155,93 € TTC déduction faite des subventions attendues. Cette somme pourra être réévaluée en fonction des décomptes définitifs et des dépenses réelles afférentes.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_210**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Frederic AURAND Commande publique

<b>Objet :</b>	Prestations de maintenance et entretien des installations de chauffage, climatisation et plomberie des bâtiments sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, de la ville du Puy-en-Velay et du CCAS
----------------	---

Rapporteur : Sandra LOMBARDY

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la convention de groupement de commandes pour la passation de marchés ou commandes nécessaires à la mutualisation des moyens techniques et prestations de services et à la passation des marchés d'entretien de la voirie, des bâtiments, des réseaux hydrauliques et cours d'eau,

Une nouvelle consultation a été lancée pour des prestations de maintenances et entretien des installations de chauffage, climatisation et plomberie des bâtiments sur le territoire de la Communauté d'agglomération, ville du Puy en Velay et de son CCAS.

Le marché est lancé pour une durée de 6 ans et un avis d'appel public à la concurrence est paru au BOAMP le 26/02/25 et au JOUE le 26/02/25.

La consultation est décomposée en 3 lots :

Lot 1 : Maintenance et entretien des systèmes de chauffage.

Lot 2 : Maintenance et entretien des systèmes de climatisation & tous systèmes de rafraîchissement - Maintenance et entretien des centrales de traitement d'air.

Lot 3 : Maintenance et entretien VMC plomberie légionelle.

Au total, 3 plis ont été reçus pour un ou plusieurs lots.

La Commission d'Appel d'Offres lors de sa réunion du 15 mai 2025 a décidé de l'attribution des différents lots comme suit :

Lot 1 : société Hervé Thermique - 21 rue Maurice Schuman – 43 700 Saint Germain Laprade  
Communauté d'agglomération : montant estimatif 169 003,20 € HT pour une durée de 6 ans

Ville : montant estimatif 182 801,88 € HT pour une durée de 6 ans

CCAS : montant estimatif 18 262,32 € HT pour une durée de 6 ans

Lot 2 : société DALKIA SA - 10 H rue de la productique- 42950 Saint Etienne cedex 9  
Communauté d'agglomération : montant estimatif 144 840,00 € HT pour une durée de 6 ans

Ville : montant estimatif 54 540,00 € HT pour une durée de 6 ans

CCAS : montant estimatif 19 860,00 € HT pour une durée de 6 ans

Lot 3 : société Hervé Thermique - 21 rue Maurice Schuman – 43 700 Saint Germain Laprade  
Communauté d'agglomération : montant estimatif 112 335,00 € HT pour une durée de 6 ans

Ville : montant estimatif 92 070,00 € HT pour une durée de 6 ans

CCAS : montant estimatif 17 949,60 € HT pour une durée de 6 ans

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés suivants :

Lot 1 : société Hervé Thermique - 21 rue Maurice Schuman – 43 700 Saint Germain Laprade

Communauté d'agglomération : montant estimatif 169 003,20 € HT pour une durée de 6 ans

Ville : montant estimatif 182 801,88 € HT pour une durée de 6 ans

CCAS : montant estimatif 18 262,32 € HT pour une durée de 6 ans

Lot 2 : société DALKIA SA -10 H rue de la productique- 42950 Saint Etienne cedex 9

Communauté d'agglomération : montant estimatif 144 840,00 € HT pour une durée de 6 ans

Ville : montant estimatif 54 540,00 € HT pour une durée de 6 ans

CCAS : montant estimatif 19 860,00 € HT pour une durée de 6 ans

Lot 3 : société Hervé Thermique - 21 rue Maurice Schuman – 43 700 Saint Germain Laprade

Communauté d'agglomération : montant estimatif 112 335,00 € HT pour une durée de 6 ans

Ville : montant estimatif 92 070,00 € HT pour une durée de 6 ans

CCAS : montant estimatif 17 949,60 € HT pour une durée de 6 ans

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à faire toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre desdits marchés et à signer les actes subséquents (avenants...).

- DIT QUE Les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_211**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Romain GARCIA Commande publique

<b>Objet :</b>	Attribution de l'accord-cadre n°A2025022 : animation du Pacte Territorial
----------------	---

Rapporteur : Sandra LOMBARDY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Commande Publique,

Le portage du Programme d'intérêt général PACTE territorial à l'échelle des 72 communes est effectué par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, et plus précisément par son service Aménagement, Habitat et Urbanisme.

Le présent accord-cadre s'appuie sur la structuration du PIG-PACTE territorial et se compose de 3 entrées :

- Socle 1 : Dynamique territoriale,
- Socle 2 : Information conseil,
- Socle 3 : Accompagnement des ménages sur les thématiques suivantes :
  - Ma Prime Adapt,
  - Ma Prime Renov Parcours Accompagné,
  - Ma Prime Logement Décent,
  - Rénovation énergétique des copropriétés,
  - Accompagnement des propriétaires bailleurs,
  - Montage de dossier de préfinancement Procivis.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a lancé une procédure relative à la passation d'un accord-cadre à bons de commande de prestations de services portant sur l'animation du pacte territorial.

La procédure d'appel d'offres ouvert n°A2025001 a été déclarée infructueuse par délibération n°DEL\_CC2025\_087 en date du 10/04/2025. Elle a été relancée par une procédure avec négociation n°A2025022.

Une offre a été reçue et a fait l'objet d'une négociation. Son analyse a été effectuée dans le rapport d'analyse des offres.

L'accord-cadre avec un montant maximum fixé à 2 000 000 € HT est conclu pour une durée de trois ans à compter de la date de notification du contrat.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 12 juin 2025 a décidé de l'attribution de l'accord-cadre à la société Soliha Haute-Loire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 11/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le président ou son représentant à signer l'accord-cadre, d'un montant maximum de 2 000 000 € HT, passé en procédure formalisée avec

Délibération n° DEL\_CC2025\_211 du 25/06/2025

l'entreprise Soliha Haute-Loire, 77 rue du Faubourg Saint-Jean, 43000 LE PUY-EN-VELAY,

- AUTORISE Monsieur le président ou son représentant à procéder à toutes les démarches et formalités découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération,
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communautaire.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_212**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Didier SABOURAULT Juridique

<b>Objet :</b>	Etudes et travaux d'investissement pour les travaux du système d'endiguement de Brives Charensac : avenant à la convention de financement
----------------	---

Rapporteur : Sandra LOMBARDY

Dans le cadre de la défense contre les inondations, une partie de la ville de Brives-Charensac est protégée par une digue construite en 1864.

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a institué une compétence obligatoire de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, dévolue au bloc communal.

Une convention de gestion de cette digue entre l'État et la Communauté d'agglomération a été approuvée en Conseil Communautaire le 13 avril 2023 et, depuis le 29 janvier 2024, la CA du Puy-en-Velay gère le système d'endiguement.

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est compétente pour la gestion de ce système d'endiguement depuis le 3 juin 2024 (arrêté préfectoral n°DDT-SEF 2024-153 portant autorisation du système d'endiguement sur le fleuve Loire).

Parallèlement, l'Établissement public Loire (ci après désigné l'EP Loire) a porté la co-construction du Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun (PAIC) pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents. C'est dans ce cadre qu'a été établi un réseau cohérent de six plateformes destinées à assurer de manière solidaire la gestion coordonnée, optimisée et mutualisée des systèmes d'endiguement de l'ensemble du bassin fluvial en proximité des territoires.

Par la suite, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a délégué la gestion de ce système d'endiguement à l'EP Loire par convention de délégation de gestion en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024 (convention de délégation de gestion des digues de protection contre les inondations – Fonctionnement de la plateforme de Vichy).

Suite à une inspection de l'ouvrage, il s'avère que ce dernier présente de nombreux désordres qui tendent à remettre en cause sa structure. La crue de la Loire d'octobre 2024 a renforcé l'urgence des études et des travaux sur le système d'endiguement de Brives-Charensac.

Dans le cadre d'un groupement avec le Département de la Haute-Loire, des interventions doivent ainsi être menées en coordination avec la réparation du mur de soutènement de la RD37, lié au système d'endiguement.

Des travaux de remise en état de cette digue devaient initialement être entrepris par l'EP Loire (maître d'ouvrage). La convention du 20 janvier 2025 entre la Collectivité et l'EP Loire en fixe le cadre (délibération n°34 du 12/12/2024). Elle fixe notamment les modalités techniques et financières de la maîtrise d'ouvrage assurée par l'EP Loire pour suivre les études et travaux spécifiques au système d'endiguement.

Toutefois, en février 2025, la direction de l'EP Loire a fait part de son incapacité technique à assurer la totalité de la maîtrise d'ouvrage de cette opération, au vu des moyens de la plateforme de Vichy.

Au vu des impératifs d'urgence, de sécurité publique et d'efficacité, il a alors été envisagé que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay conserve finalement la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

Pour ce faire, il convient de passer un avenant à la convention de financement des études et travaux d'investissement signée le 20 janvier 2025 entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et l'EP Loire.

Délibération n° DEL\_CC2025\_212 du 25/06/2025

Cet avenant a pour objet de désigner la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay comme maître d'ouvrage des opérations liées aux études et aux travaux de confortement, exclusivement pour corriger le sous-cavage de l'ouvrage. Cette option entraîne la prise en charge des dépenses par la Communauté d'agglomération, cette dernière conservant la gestion des demandes de financement et la perception des recettes. Cette solution permet aussi un lancement rapide des études et travaux.

Il conviendra de procéder, ultérieurement, à une modification de la convention initiale de délégation de gestion.

Le comité syndical de l'EPL, dans sa séance du 26 mars 2025, a de son côté adopté le principe du recours à l'avenant susmentionné.

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de désigner la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay comme maître d'ouvrage des opérations liées aux études et aux travaux de confortement sur le système d'endiguement de Brives-Charensac, en lieu et place de l'EP Loire.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 12/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la désignation de la Communauté d'agglomération comme maître d'ouvrage des opérations liées aux études et aux travaux de confortement sur le système d'endiguement de Brives-Charensac,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'études et de financement des travaux d'investissement, ci-joint annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_213**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Nathalie BUFFOLI Commande publique

<b>Objet</b> :	Digue de Brives-Charensac : approbation du groupement de commandes entre le Département de la Haute-Loire et la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
----------------	--

Rapporteur : Sandra LOMBARDY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant que les ouvrages situés en bord de Loire à Brives-Charensac, à savoir la digue (relevant de la compétence de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay) et le mur de soutènement de la RD 37 (relevant de la compétence du Département de la Haute-Loire), présentent un besoin simultané de réhabilitation,

Considérant que ces deux structures étant contiguës et étroitement liées au plan technique, leur reprise nécessite une intervention coordonnée afin de garantir l'efficacité des travaux, la sécurité du chantier, ainsi que la maîtrise des coûts et des délais,

Considérant qu'afin d'organiser ces travaux de manière cohérente, il est proposé de constituer un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le Département de la Haute-Loire, conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la Commande Publique,

Ce groupement a pour objet :

- la passation d'un marché unique comprenant les travaux sur la digue et sur le mur de soutènement, ne pouvant être dissociés techniquement ;
- la mutualisation des frais liés à l'installation de chantier (batardeau, signalisation, levés topographiques, etc.).

Il est convenu que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay assurera le rôle de coordonnateur du groupement. Chaque partie financera les travaux relevant de sa compétence et une clef de répartition sera effective pour les frais communs.

La convention de groupement annexée à la présente délibération définit les modalités de fonctionnement du groupement, la répartition des missions et des charges, ainsi que les engagements respectifs des deux membres.

Considérant l'opportunité de constituer un groupement de commandes de manière à simplifier et sécuriser les procédures de marchés publics tout en bénéficiant d'économies d'échelle,

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention de groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération et le Département de la Haute-Loire, ci annexée,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention précédemment spécifiée et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Délibération n° DEL\_CC2025\_213 du 25/06/2025

- AUTORISE, par délégation, Monsieur le Président ou son représentant à prendre toute décision concernant l'exécution de ladite convention à savoir les avenants éventuels de cette convention, charge à lui d'en rendre compte à l'Assemblée.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_214**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Didier SABOURAULT Juridique

<b>Objet :</b>	Data center - Avenant à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage du Data center
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Par sa délibération n° 48 du 6 mars 2025, le Conseil Communautaire a, à l'unanimité :

- approuvé le projet de construction du DATACENTER « ALTI-DATA 43 » (d'un montant total estimatif de 1 541 302 € TTC, réparti entre le Département à hauteur de 60 % et la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay à hauteur de 40 %),
- validé le plan de financement prévisionnel de l'opération,
- autorisé le Président ou son représentant à signer les conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage et de gestion du DATACENTER.

Cependant, il convient de modifier les deux derniers alinéas de l'article 5.01 de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage alors adoptée. En effet, la rédaction initialement retenue rend impossible la perception du FCTVA, les dépenses pour compte de tiers n'étant pas éligibles au FCTVA.

Aussi, il est proposé de modifier les 2 derniers alinéas de l'article 5.01 et de leur substituer la rédaction suivante (cf. avenant n° 1 joint) :

*"La Communauté d'agglomération rembourse au Département le solde entre le compte de tiers en dépense et le compte de tiers en recette. Les montants transités entre les comptes de tiers sont les montants prévus TTC.*

*Le FCTVA sera attribué à chacune des collectivités pour la partie qui la concerne."*

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE l'avenant n°1 à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation d'un DATACENTER mutualisé pour la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay et le Département de la Haute-Loire, ci-annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document relatif à cet objet.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_215**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Didier SABOURAULT Juridique

<b>Objet :</b>	Convention d'occupation du domaine public au profit d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises à l'Hôtel Dieu
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est propriétaire et gestionnaire du site de l'Hôtel Dieu situé au Puy-en-Velay, au pied de la Cathédrale.

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a sollicité la collectivité afin d'occuper les locaux situés au 3ème étage dudit immeuble.

Dans la lignée de la réorganisation de l'occupation de ce site, qui accueillera désormais le service Économie de l'Agglomération et une partie des services de l'Office de Tourisme, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, désireuse de maintenir la synergie avec L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, souhaite y accueillir ladite Agence à compter de fin juin 2025.

La convention d'occupation du domaine public ci-annexée définit les conditions de cette occupation.

En contrepartie de l'autorisation d'occuper le domaine public communautaire, l'occupant s'acquittera d'une redevance mensuelle fixée à 1 430 €, qui sera revalorisée annuellement de 1,5 %.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la convention d'occupation du domaine public avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises dans l'immeuble de l'Hôtel-Dieu,
- FIXE une redevance d'occupation des locaux pour un montant de 1 430 euros/mois, revalorisée annuellement de 1,5 %,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents inhérents à l'application de la présente délibération,
- DIT que les recettes seront imputées sur les lignes budgétaires correspondantes.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_216**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur

Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Nathalie BOYER Communication

<b>Objet</b> :	Photothèque - Mise en place d'une commercialisation : approbation du dispositif et du tarif
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

Dans le cadre de ses différentes missions, le service communication de la communauté d'agglomération et de la ville du Puy-en-Velay réalise très régulièrement des images (photos et/ou vidéos) mettant en valeur le patrimoine, le dynamisme associatif, divers événementiels... et permettant ainsi de constituer de solides archives visuelles au service des deux collectivités.

Face à une demande grandissante de la part de divers organismes, le service communication souhaite maintenir la possibilité d'une commercialisation des photos et des captations vidéos disponibles dans sa médiathèque.

La communauté d'agglomération pourrait ainsi librement commercialiser des images dont elle est propriétaire et encaisser des recettes supplémentaires.

A ce titre, une tarification appliquée est de :

- 50 euros la photo (fourniture d'un format numérique en PDF haute définition pour un seul usage défini),
- 125 euros la demi-heure de captation vidéo en extérieur (livraison des rushs uniquement, sans montage)

Les organismes demandeurs doivent solliciter le service communication par mail ([service.communication@lepuyenvelay.fr](mailto:service.communication@lepuyenvelay.fr)), en précisant les supports (photos et/ou vidéos) et les thèmes recherchés. Une sélection de photos en très basse définition et/ou un échantillon des rushs leur sera transmis dans un délai de 15 jours minimum, pour leur permettre de pré-visualiser leur disponibilité.

Une facture sera établie à l'ordre de l'acquéreur, permettant ainsi d'encaisser les recettes dans le cadre des ventes de photos et/ou vidéos.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le dispositif de commercialisation des photos et/ou vidéos,
- APPROUVE la création des tarifs suivants :
  - 50 euros la photo (fourniture d'un format numérique en PDF haute définition pour un seul usage défini),
  - 125 euros la demi-heure de captation vidéo en extérieur (livraison des rushs uniquement, sans montage),
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce dossier.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL\_CC2025\_216-DE

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_217**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur André ROCHE, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

<b>Objet :</b>	Aménagement de la base de loisirs de Brives Charensac - plages au camping d'Audinet : modification du plan de financement
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

En décembre 2023, le Conseil communautaire a validé le plan de financement du projet d'aménagement de la base de loisirs de Brives-Charensac.

La crue dévastatrice du 17 octobre 2024 a impacté fortement la zone de loisirs d'Audinet. C'est la raison pour laquelle le programme de travaux a été revu.

La base nautique d'Audinet située à Brives-Charensac est un site à fort enjeu touristique notamment en raison de sa proximité avec le fleuve Loire qui en faisait autrefois un site accueillant, propice à la quiétude et figurant aussi comme terrain de pratique de nombreuses activités de plein air.

Depuis plusieurs années, la Communauté d'Agglomération travaille sur un projet de réaménagement et de revalorisation de l'espace base nautique d'Audinet.

Cependant, l'aménagement envisagé n'est plus pertinent aujourd'hui. En effet, la promenade prévue en surplomb de la Loire, sur un ponton bois, serait emportée à chaque crue importante. Compte-tenu de l'investissement requis, du risque encouru et dans une optique de bonne gestion, notre collectivité a dû revoir le projet.

Afin de maintenir une offre qualitative de loisirs en bord de Loire, il est imaginé de remplacer cette installation par un dispositif beaucoup plus léger, une promenade enherbée le long du fleuve. Elle aura l'avantage d'être peu impactée par les crues. Elle s'adaptera avec souplesse aux aléas du fleuve et à moindre coût de maintenance. Cet aménagement ne permettant pas une accessibilité à tous les publics, il est envisagé une offre loisirs, détente et sportive, renforcée par rapport au programme initial.

La crue ayant généré d'importants désordres sur les aménagements paysagers de cet espace, une intervention serait également à prévoir, d'autant que ce site a une vocation touristique et qu'il doit être très attractif. Un discours touristique pourrait également être élaboré pour communiquer aux visiteurs un certain nombre d'informations sur les interactions entre ce milieu naturel et les activités humaines qui se sont développées autour du fleuve.

De plus, le site à aménager est situé à côté du camping municipal (3 étoiles), comprenant 117 emplacements, une offre locative, une aire d'accueil camping car et une petite piscine... Il connaît, ainsi, une bonne fréquentation touristique durant la période estivale. Il faut noter qu'il est également utilisé toute l'année par les habitants du territoire, qui s'y rendent dans le cadre de leurs loisirs, cherchant un lieu paisible en bord de Loire.

Le site de la base nautique d'Audinet est au cœur d'un environnement qui en fait un site très prisé par les locaux et les touristes et présente des opportunités en termes d'aménagement et de développement. En effet, il s'inscrit comme un lieu de détente à proximité des parcours de grande itinérance touristique comme le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle GR 65, la VéLoire, mais aussi le GR 302 Source et Gorges de la Loire et le GR430 Chemin de Saint-Régis.

Une des opportunités est également de créer, à l'avenir, un aménagement permanent de la passerelle d'Audinet, dans le cadre du projet Transcévenole, dont le départ serait positionné à Brives-Charensac.

Délibération n° DEL\_CC2025\_217 du 25/06/2025

Les aménagements programmés doivent permettre de répondre à différents objectifs :

- une dimension sociale
- une dimension touristique et de développement économique
- une dimension écologique

En effet, après la crue d'octobre 2024, il s'agit de rendre l'espace attractif, avec une offre de loisirs remise à niveau, afin de répondre aux attentes des publics de proximité pour des activités de loisirs et touristiques (dont notamment les résidents du camping attenant).

Les bords de Loire apparaissent comme un lieu prisé surtout en période estivale et également en période hivernale. C'est pourquoi, des arbres seront implantés afin de proposer des zones d'ombre rafraîchissantes. Des toilettes seront également à disposition des publics. La mise en place de terrains de basket invitera les publics à venir passer un instant sur les bords de Loire, de venir s'amuser en famille sur les différents jeux ludiques, avant de partager un pique-nique sur les tables implantées tout au long de la promenade. Cette offre sera complétée par un parcours découverte ludique et familial du fleuve Loire et de son environnement, des seuils jusqu'à la piscine du camping municipal.

Le programme de travaux décliné en 3 phases opérationnelles serait le suivant :

- 1 / réaménagement des voies de desserte et des promenades piétonnes, mise en place de l'éclairage public,
- 2 / aménagement du site (signalétique accueil public, espaces sport/loisirs détente, enseigne + jalonnement, sanitaires publics),
- 3 / mise en place d'une signalétique sur le site pour le parcours découverte, l'observatoire et les équipements sportifs.

Le coût hors taxes de l'opération s'élèverait à 342 580 €.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
RÉGION PACTE Haute Loire	102 774 €	30,00 %
DÉPARTEMENT FIT	91 290 €	26,65 %
LEADER	80 000 €	23,35 %
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	68 516 €	20,00 %
Total des dépenses en HT	342 580 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 68 516 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 10/06/2025

Le Conseil Communautaire :

ADOPTE le principe de réalisation des travaux de l'aménagement de la base de loisirs de Brives-Charensac,

- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le



ID : 043-200073419-20250703-DEL\_CC2025\_217-DE

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_218**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

<b>Objet</b> :	Auberge de Chamborne - rénovation énergétique : demandes de subvention
----------------	--

Rapporteur : Roland LONJON

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay assume la gestion de l'auberge de Chamborne dont elle souhaite procéder à la réhabilitation de façon à asseoir la viabilité économique et le rayonnement territorial.

Il s'agit de l'unique offre commerciale de la Commune.

Les gestionnaires de l'auberge de Chamborne ont alerté la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay sur le fait que les consommations énergétiques du bâtiment sont de plus en plus élevées.

Ceci s'explique par une conception du bâtiment non optimisée, un mauvais traitement thermique de l'enveloppe ainsi que par la vétusté de la chaudière en place.

À ce stade, les revenus de l'auberge ne couvrent pas les dépenses et la pérennité du commerce est mise en cause.

Des travaux sont envisagés. Ils porteront sur l'enveloppe du bâtiment ainsi que sur l'isolation et l'étanchéité à l'air de la salle de restaurant. Par ailleurs, la chaudière existante au gaz sera remplacée par un système au bois granulés.

Le montant hors taxes de l'opération s'élève à 124 858 €.

Le plan de financement de l'opération serait le suivant :

Financeurs	Montant	%
Région – aide au dernier commerce en milieu rural	37 457 €	30,00 %
ÉTAT – fonds vert 2025	41 257 €	33,04 %
ADEME – fonds de chaleur	12 250 €	9,82 %
LEADER	8 922 €	7,14 %
Communauté d'agglomération	24 972 €	20,00 %
Total HT	124 858 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 24 972 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le principe de réalisation des travaux de rénovation énergétique de l'auberge de  
Délibération n° DEL\_CC2025\_218 du 25/06/2025

Chamborne,

- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_219**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Cécile GALLIEN, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

**Objet** : Auberge de Connangles - agrandissement : modification du plan de financement

Rapporteur : Roland LONJON

Les travaux d'agrandissement de l'auberge de Connangles réalisés par la Communauté d'Agglomération visent à moderniser cet équipement et en assurer sa pérennité.

Le projet consiste à agrandir l'espace de restauration pour le porter à environ 50 couverts, à améliorer la fonctionnalité de l'auberge et de ses espaces (déplacement du bar, aménagement d'une zone d'accueil, d'une salle de plonge, de chambres froides, modification des accès) et à réduire les consommations énergétiques.

Compte-tenu des modifications portées au programme de travaux, il convient de réviser le plan de financement de l'opération en vue de solliciter une aide complémentaire auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du dispositif – Aménager un premier ou dernier commerce en milieu rural.

Le montant hors taxes de l'opération s'élève à 200 000 €.

Le plan de financement prévisionnel actualisé de l'opération est le suivant :

Financiers	Montant	%
* Région – aide au dernier commerce en milieu rural	33 959 €	30,00 %
Aide régionale complémentaire sur nouvelle base de dépenses actualisée en 2025 de 200 K€ HT	26 041 €	
Commune de Connangles – fonds de concours de la commune versé à la Communauté d'agglomération	39 619 €	19,80 %
Communauté d'agglomération	100 381 €	50,20 %
Total HT	200 000 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 100 381 € hors taxes.

\* aide régionale de 33 959 € attribuée en 2023, au taux de 30 % appliqué sur une dépense éligible retenue de 113 198 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le principe de réalisation des travaux d'agrandissement de l'auberge de Connangles,
- APPROUVE le plan de financement révisé de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès

Délibération n° DEL\_CC2025\_219 du 25/06/2025

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le

ID : 043-200073419-20250703-DEL\_CC2025\_219-DE



des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_220**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER



**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

<b>Objet :</b>	Projet "Consolidation et innovation Puy de Lumières et Compostella Immersion Lumières à l'Hôtel Dieu 2025 2026" : demande de subvention
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération envisage de lancer le projet qui s'intitule « Consolidation et innovation Puy de Lumières et Compostella Immersion Lumières à l'Hôtel-Dieu 2025-2026 ».

La collectivité a initié depuis 2016 un concept de spectacle mapping permanent en saison touristique baptisé "Puy de Lumières". Cette démarche a permis au territoire d'inscrire sa politique touristique dans une nouvelle dimension à la fois plus moderne et génératrice de retombées économiques. Elle est à l'origine du développement de l'activité et de l'offre touristique sur la Communauté d'Agglomération. Ce projet a bénéficié à l'ensemble du territoire en lui donnant une visibilité médiatique et en attirant de nouvelles cibles touristiques.

Le concept a démontré qu'il générerait une activité économique au plan touristique, profitant à l'ensemble de l'Agglomération du Puy-en-Velay (notoriété, hôtellerie, restauration...). Il contribue également à l'attractivité du territoire et l'ensemble des opérateurs milite pour son maintien et son renforcement.

Pour continuer à séduire les clientèles de ces spectacles et garder les sites fonctionnels, il convient de veiller au renouvellement artistique et technique.

Par ailleurs, il est également nécessaire d'apporter de nouvelles créations concernant les scénographies immersives de l'Hôtel Dieu et de lui donner des axes de développement innovants. En effet, lancé en 2020, les immersions lumières de l'Hôtel Dieu ont connu un réel succès qui a permis d'atteindre les objectifs. Afin de trouver une nouvelle dynamique et accroître la fréquentation, il est aujourd'hui primordial de développer de nouvelles scénographies complémentaires par rapport aux diffusions actuelles.

Pour ce faire, la Communauté d'agglomération bénéficie d'une enveloppe inscrite dans le cadre du soutien de la Région.

Le programme pour les années 2025 et 2026 sera le suivant :

- 1/ mettre en œuvre la création de nouveaux shows Lumières,
- 2/ renouveler le parc de matériel de projection en s'orientant vers les nouvelles technologies laser, plus durables, moins consommatrices d'énergie et nécessitant des maintenances moindres.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Consolidation et innovation Puy de Lumières et Compostella Immersion Lumières à l'Hôtel Dieu 2025-2026 (phase 1)	DÉPENSES	RECETTES montant en €	RECETTES %
Création artistique et renouvellement des scénographies	225 000 €		
Achat matériels de projection et réseaux	410 000 €		

Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes		381 000 €	60 %
Auto-financement Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay		254 000 €	40 %
<b>TOTAL</b>	635 000 €	635 000 €	100 %

Un mécénat Puy de Lumières pourrait intervenir à hauteur de 10 000 €.

La part restant à la charge de la Communauté d'agglomération s'élève à 254 000 € hors mécénat.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

ADOPTE le principe de réalisation du projet « consolidation et innovation Puy de Lumières et immersions Lumières à l'Hôtel Dieu 2025-2026 »,

- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_221**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Franck BRUN Finances

<b>Objet :</b>	Attribution de compensation 2025 : modification de l'attribution de compensation des communes d'Allègre et Saint-Paulien au titre de la révision libre.
----------------	---

Rapporteur : Roland LONJON

L'attribution de compensation constitue, pour les EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), une dépense obligatoire. Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres. Elle ne peut être indexée.

En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, dans le cadre du mode de révision libre, cette attribution peut être ajustée par accord entre l'EPCI et les communes concernées, sans évaluation de charges nouvelles par la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dès lors qu'il n'y a pas de transfert entre l'EPCI et ses communes membres.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune de Saint-Paulien a repris la gestion du centre de loisirs sur le secteur élargi Allègre – Loudes - Saint-Paulien précédemment assurée par la commune d'Allègre, qui percevait, à ce titre, une attribution de compensation depuis 2019 (date du transfert du centre de loisirs de l'EPCI à la commune d'Allègre).

Dans ce contexte et à la demande des communes concernées, exprimée par courrier en date du 13 mars 2025, le changement de gestion justifie une révision libre de l'attribution de compensation, sans incidence pour l'EPCI.

Pour mémoire, les attributions de compensations fixées par le dernier rapport de CLECT en date du 12 décembre 2024 s'élevaient à :

- Allègre :	122 405 €,
- Saint-Paulien :	227 517 €.

Il est donc proposé d'effectuer une révision libre des attributions de compensation des communes de Saint-Paulien et d'Allègre, à hauteur d'un montant de 34 261 € correspondant à l'évaluation du coût de transfert du centre de loisirs déterminée par la CLECT en 2019.

- Allègre : 122 405 € - 34 261 € soit :	88 144 €,
- Saint-Paulien : 227 517 € + 34 261 € soit :	261 778 €.

Les communes concernées doivent délibérer afin que ces modifications soient effectives.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 16/06/2025

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE dans le cadre du mode de révision libre, la modification de l'attribution de compensation des communes de Saint-Paulien et d'Allègre, consécutive à la reprise de la gestion du centre de loisirs par la commune de Saint-Paulien,
- MODIFIE les attributions de compensation à compter de l'année 2025, comme suit :

Délibération n° DEL\_CC2025\_221 du 25/06/2025

- Allègre : 88 144 €,  
- Saint-Paulien : 261 778 €,

- AUTORISE Monsieur le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025



## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 25/06/2025

**Délibération n° DEL\_CC2025\_222**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Jeanne d'Arc, avenue de la Cathédrale, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la  
Convocation :  
jeudi 19 juin 2025

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
04/07/2025

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Stéphane CLABAUX, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Philippe JOUJON, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Karine REYNAUD, Monsieur Philippe RITTER, Monsieur André ROCHE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Brigitte BENAT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Bernard BRIGNON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur André BRIVADIS à Monsieur Fabien BLANCHEFORT, Monsieur William BRUN à Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Olivier DEPALLE à Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Marc GIRAUD à Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Patricia GIRE-JOUBERT à Monsieur Bernard NOUVET, Madame Christiane MOSNIER à Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Madame Marielle ROCHER à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Gilbert ROUX à Monsieur Gérard GROS, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT

**Absent(e)s :**

Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Gilles BOYER, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Patrice CHAMAYOU, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Michel FILERE, Madame Celine GACON, Madame Cécile GALLIEN, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Maguy MASSE, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance** : Philippe MEYZONET

La séance a été levée à : 21H25

Rédacteur : Valerie METHON Administration générale

<b>Objet :</b>	RN 88 : Déviation de Saint-Hostien / Le Pertuis : Avis de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
----------------	---

Rapporteur : Michel CHAPUIS

Le Conseil communautaire doit émettre un avis sur le projet de mise à 2X2 voies de la RN 88 portant sur la section le Pertuis/Saint-Hostien suite à la prise, par le Préfet de Haute-Loire, de l'arrêté du 26 mai 2025 portant ouverture d'une enquête publique conjointe du 26 juin au 28 juillet 2025 préalable à la déclaration d'utilité publique et à la cessibilité du foncier pour le projet de déviation de la RN88 entre Saint-Hostien et Le Pertuis. Dans ce cadre, l'avis de la Communauté d'agglomération est sollicité.

Le projet :

La RN 88 a été classée « Grande liaison d'aménagement du territoire » dès 1993 considérant sa fonction d'axe central assurant la liaison Lyon - Toulouse. Ce classement n'a jamais été remis en cause et sa mise à deux fois deux voies a été inscrite dès 2003 parmi les 50 grands projets d'infrastructures nationaux.

Elle constitue une liaison interrégionale entre Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes mais également une liaison européenne entre l'Europe du nord et l'Europe méditerranéenne. Cette liaison est destinée à achever le désenclavement du Massif Central. Vecteur important de développement économique des territoires qu'elle traverse, cette infrastructure routière constitue un véritable outil d'aménagement du territoire réunissant 7 départements, 2 grandes régions et 4 chefs-lieux.

Le projet décrit dans l'enquête publique et l'étude d'impact actualisée consiste à réaliser en 2x2 voies les contournements des bourgs de Saint-Hostien et du Pertuis sur une longueur de 10,5 km. Il constitue également le dernier maillon routier permettant la mise à 2x2 voies complète de la RN 88 entre Lyon et Le Puy-en-Velay. L'opération est réalisée sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la Région par l'État. Elle est inscrite au Contrat de Plan État / Région et fait partie des dossiers répertoriés pour figurer dans un plan de relance ou plan de rebond co-financé par l'État et la Région Auvergne Rhône Alpes.

Ces documents présentent les actualisations du projet présenté en 2020 qui répondent aux recommandations de l'autorité environnementale formulées en 2020, aux informations complémentaires de 2022 fournies par la Région, aux recommandations de l'autorité environnementale en 2023 et enfin aux informations complémentaires de 2024 fournies par la Région.

Après analyse des différents aspects de cette opération, il est mis en évidence les principaux atouts :

- Un projet d'intérêt général permettant de désenclaver la Haute-Loire et plus largement le sud de la région et du Massif Central.

Au niveau plus local, elle cumule deux fonctions très complémentaires :

- Elle permet de relier les aires urbaines de Saint-Étienne et du Puy-en-Velay,
- Elle permet d'irriguer tout un réseau de villes moyennes et villages ruraux de moyenne montagne.

Plus précisément sur le secteur Le Puy-Yssingaux, elle permet la desserte de 43 communes regroupant plus de 88 000 habitants. C'est donc 1/3 de la population de la Haute-Loire qui est directement intéressé (riverains, employés, entrepreneurs, scolaires...) pour des usages du

quotidien.

Concernant le volet économique, si le nord-est du département de la Haute-Loire est tourné vers Saint-Étienne, la mise à 2x2 voies jusqu'à Yssingeaux dans les années 90 a fortement contribué à renforcer ce territoire avec de nombreuses installations d'actifs conservant leurs emplois à Saint-Étienne. Ainsi ce secteur est aujourd'hui caractérisé par une population active en croissance. Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises professions intermédiaires et employés représentent les 2/3 de cette population active.

La RN 88 représente la colonne vertébrale à partir de laquelle se concentrent les zones d'activités et les entreprises industrielles et logistiques et à partir de laquelle le développement économique s'est prioritairement construit. Elle facilite les déplacements et les échanges économiques en direction du bassin Rhône-Alpin. Les zones d'activités de l'agglomération Ponote au plus proche de la route nationale sont les plus importantes du territoire, en superficie, en nombre d'entreprises et accueillent de grands noms de l'industrie locale. Ainsi, les 20 plus grandes entreprises industrielles font partie de ces zones d'activités. Sur un territoire qui est son propre bassin d'emplois (93 emplois pour 100 actifs), le maintien d'une dynamique économique est un sujet essentiel ; le rapprochement au bassin Rhône-Alpin en temps par la progressive mise à 2X2 voies de la RN88 participe à développer l'attractivité économique du territoire.

Tourné vers une offre touristique de « pleine nature », le secteur concerné concentre 40 % des chambres d'hôtel du Département de la Haute-Loire.

Ainsi, renforcer cet axe constitue-t-il une opportunité pour :

- Faciliter les déplacements du quotidien de près de 90 000 habitants.
- Contribuer au dynamisme économique et à l'emploi.
- Renforcer l'offre touristique avec un accès simplifié au territoire.

En outre, ce chantier générera la création de 855 emplois directs et de plus de 700 emplois indirects, ce qui, compte tenu de la crise économique actuelle, constituera un levier pour la relance.

Un projet pour plus de sécurité :

Au-delà de l'aspect facilitateur pour le quotidien des riverains et les acteurs économiques du territoire, ce projet a pour objectif le renforcement de la sécurité des utilisateurs de la RN 88. La RN 88 présente en effet un taux d'accident corporel significativement supérieur à la moyenne nationale. En effet celui-ci est de 21 pour 100 millions de véhicules/km tandis qu'il est près de 25 pour la RN88.

Entre 2013 et 2020, 23 accidents ont été comptabilisés sur la RN88 entre Yssingeaux et Saint-Pierre-Eynac avec un total de 10 victimes, 23 blessés hospitalisés et 7 blessés légers. Aussi, avec la mise à 2x2 voies de la section Le Pertuis Saint-Hostien et le doublement de la déviation d'Yssingeaux, l'objectif est de réduire très significativement ce taux pour descendre au niveau de la moyenne nationale pour les 2 fois 2 voies soit 9.

Par ailleurs, en réduisant le trafic dans les bourgs traversés, il est attendu une amélioration notable de la sécurité des riverains.

Enfin, situé sur un territoire de moyenne montagne soumis aux averses de neige, la mise à 2x2 voies sera un atout pour faciliter le déneigement tout en améliorant la sécurité des personnels d'intervention et permettant la poursuite de la circulation.

Un projet exemplaire, intégré dans son environnement :

La Région, maître d'ouvrage de ce projet d'envergure, s'inscrit dans une démarche visant l'excellence en terme de préservation de l'environnement. En effet, cette opération est une première nationale puisque pour la première fois, la maîtrise d'ouvrage est confiée à une Région. Aussi, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui fait de l'environnement la priorité, compte s'appuyer sur ce chantier pour faire la démonstration de son ambition et de son expertise pour la conduite d'un projet routier où la préservation des ressources, les économies d'énergie et la réduction des gaz à effet de serre seront des priorités. Tous les aspects de l'impact de ce chantier sur son environnement ont été étudiés et mis à jour en 2024 et pris en compte afin qu'ils soient :

- évités à chaque fois que possible,
- réduits systématiquement,
- compensés si aucune autre solution n'est possible.

Les emprises nécessaires au projet font l'objet de mesures de compensation non seulement rendues nécessaires par la réglementation de l'environnement mais également inédites par le niveau d'exigence du maître d'ouvrage. Le choix a été fait de réduire au maximum l'impact sur les espèces et les paysages, aussi les ouvrages facilitant les continuités écologiques et minimisant les impacts sur le réseau hydraulique sont espacés en moyenne de 250 m et non pas de 720 m comme la réglementation l'exige.

En outre, des mesures de compensation pour l'activité agricole sont prévues. Enfin, en réduisant la circulation dans les bourgs, les nuisances induites par le trafic routier seront réduites ce qui améliorera considérablement la qualité de l'air et donc la qualité de vie des riverains.

Tout en garantissant l'intégration de cet ouvrage dans son environnement, ce projet est une véritable opportunité pour renforcer le développement économique de la Haute-Loire et pour améliorer significativement la qualité de vie des riverains et des usagers de la RN88. La réduction du nombre d'accidents relève de la responsabilité des acteurs publics que nous sommes.

Le Conseil Communautaire :

- ÉMET un avis très favorable au projet d'aménagement de la déviation Saint-Hostien-Le Pertuis (RN 88) porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- DONNE délégation au Président ou à son représentant pour exposer ces différents points à la Commission d'enquête publique désignée à cet effet.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 25/06/2025,  
Le Secrétaire de séance,  
MEYZONET Philippe,  
Vice-Président.

Fait au Puy-en-Velay, le 25/06/2025